

**Définition Balcon** : (n.m.) Plate-forme en saillie à la façade d'un édifice et desservie par une ou plusieurs baies.

*De l'italien balcone (balcon), emprunté selon le Vocabolario Etimologico della lingua Italiana de Pietro Ottorino Pianigiani (1907) à l'arabo-persan bâla-Chaneh (lieu élevé où s'appuyer). Pour Walther Von Wartburg en revanche, il s'agit d'un dérivé du lombard balko (poutre). On retrouve en latin médiéval la forme balcus (balcon). Une mention est relevée en français dès 1404 sous la forme « barcon », mais c'est sans doute avec la Renaissance que son usage se répand. Il figure notamment dans l'édition de 1596 de l'Architecture de Philibert Delorme. Nous ne résistons pas au plaisir de donner la citation complète : « Je vous advertiray que quelquefois il ne se fault point ayder de lucarnes, ny de tels ornemens, principalement quand on veult rendre un logis en terrasse, & sans couverture de charpenterie, quoy faisant vous mettez sur les entablements niveau des terrasses, (au droict des fenestres qui seront au dessous) des petits balcons, ainsi qu'on les appelle en Italie, qui sont petites saillies qui se projectent hors des murs en terrasse, accompagnées de baleustres appuis, avecques tel ornement que lon veult. Tels lieux sont propres pour prendre le plaisir des belles veuës qui sont autour des logis, y mettre les trompettes cornets, ou autre sorte d'instruments de musique, avecques chantres : & y faire feuz d'artifice, & colloquer flambeaux es jours de rejouissance : ainsi qu'on faict à Rome au chasteau Saint Ange, aux Palais des Cardinaux, des seigneurs, ailleurs, es festes solennelles. »*

